

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

CHARPENTE - COUVERTURE ZINGUERIE

A. DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES (DTU)

Exécution des travaux suivant DTU en vigueur à ce jour, y compris :

- * Cahier des Clauses Techniques (CCT).
- * Cahier des Clauses Spéciales (CCS).

Ces deux types de documents sont d'application contractuelle.

D'autres documents tels que Mémentos et Guides de choix sont utiles à la conception des ouvrages, mais ne sont pas destinés à être imposés à l'entrepreneur

Liste complète des DTU suivant le Référentiel Technique et Réglementaire de la construction **REEF 4** édité par le **CSTB**. Edition en vigueur à ce jour

B. NORMES

Les normes européennes Eurocodes (*transposés en normes nationales NF EN*) de conception et de calcul des bâtiments et des ouvrages de génie civil, élaborés par le Comité européen de normalisation (CEN), sont obligatoires et applicables.

Normes Françaises Homologuée (NF) : conformément au décret n°84/74 modifié du 26 janvier 1984, l'application des **Normes Françaises Homologuée (NF)** est obligatoire.

Les normes expérimentales (XP) sont également applicables.

Les fascicules de documentation (FD) sont des documents de référence à caractère essentiellement informatif.

Les normes et réglementation handicapés sont également applicables.

C. SECURITE CHANTIER

L'entreprise demandera **obligatoirement une visite** du coordonnateur SPS pour vérification de la mise en place de tous les moyens de sécurité nécessaires et exigibles **avant le premier démarrage** d'activité sur site

Le coordonnateur SPS devra intervenir systématiquement, et pour le moins, avant que l'entreprise ne commence ces travaux, pour vérifier que l'ensemble des moyens de protection exigibles et nécessaires, sont bien en place **avant toutes** interventions sur le chantier.

Tous les échafaudages et protections nécessaires seront dus pendant toute la durée des travaux.

D. DIVERS

Tous les Codes, Lois, Règlements, Règles Professionnelles etc. concernant la construction de bâtiments sont applicables.

L'entrepreneur du présent lot prendra obligatoirement connaissance de la notice Plan Général Coordination Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS) établie par un bureau spécialisé SPS désigné par le Maître d'Ouvrage et jointe au présent dossier.

L'offre de l'entreprise tiendra obligatoirement compte des exigences de la dite Notice.

Le présent CCTP est complémentaire aux plans Architecte. Avant chiffrage du quantitatif et afin d'éviter toutes contestations ultérieures, l'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement prendre connaissance de l'ensemble des pièces constituant le dossier, à savoir plans architecte, plans techniques, plans de détails, pièces écrites etc. et faire part de ses observations en temps voulu au maître d'œuvre.

Important : L'incidence de l'ensemble des présentes Prescriptions Techniques doit être inclus aux prix unitaires.

Les entreprises doivent vérifier la conformité des implantations avec les plans architecte. Toute erreur ou divergence avec les plans doit être signalée préalablement à l'exécution des ouvrages.

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE THURET (63)
PROJET : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE - BÂTIMENT HISTORIQUE
ADRESSE : 63 THURET

PHASE (DCE)
DOSSIER DCE DU 30/09/2024

LOT 01 CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Les modifications et réajustements éventuels seront exécutés suivant indications de l'architecte et après validation par le maître d'ouvrage.

E. BOIS

Tous les bois utilisés seront traités par liquide fongicide et insecticide agréé et dont les caractéristiques sont au moins égales à celles exigées par la marque de qualité CTB-F.

F. ZINGUERIE

Les matériaux employés devront être conformes aux Normes en vigueur actuellement et aux Prescriptions des DTU 40-41.

Les travaux comprendront la fourniture et la pose, la soudure, les coudes, assemblages et ajustements nécessaires.

G. NETTOYAGE ET EVACUATION DES DECHETS

Le chantier devra être tenu en permanence en bon état de propreté. Les matériaux inutiles, les gravois et déblais seront triés et enlevés, au fur et à mesure de l'avancement des travaux par l'entreprise titulaire du présent lot.

1 TRAVAUX DE ZINGUERIE

1.1 Dépose et remplacement des gouttières pendantes existantes.

Dépose et remplacement des gouttières pendantes existantes comprenant :

Dépose :

- * Dépose de toutes les gouttières pendantes.
- * Toutes manutentions pour enlèvement des gravois aux décharges publiques.

Gouttières neuves :

Fourniture et pose de gouttière pendante demi-ronde en zinc laminé pour eaux pluviales, conforme au DTU 40.5 (XP P36-201) et à la norme NF P 36.402, compris :

- * Crochets en fer plat galvanisé conforme à la norme NF EN 1462 (avril 2005), fixés sur chevrons ou sur fermettes ou sur bandeau et donnant la pente nécessaire aux gouttières.
- * Gouttière pendante de 0.33 ml de développé. Epaisseur zinc 0.66 mm.
- * Joints de dilatations.
- * Fonds soudés.
- * Naissances départ tronconiques.
- * Tous accessoires et toutes sujétions.

Localisation :

Toutes les gouttières pendantes.

1.2 Dépose et remplacement des descentes EP existantes.

Dépose et remplacement des descentes EP existantes comprenant :

Dépose :

- * Dépose de toutes les descentes EP zinc.
- * Toutes manutentions pour enlèvement des gravois aux décharges publiques.

Descentes neuves :

Fourniture et pose de tuyaux de descente en zinc laminé pour eaux pluviales, conformes au DTU 40.5 (XP P36-201) et à la norme NF P 36.403, compris :

- * Colliers à boulons en feuillard à tige rapportée conformes à la norme NF P 37.415.
- * Tuyaux de 100 mm de diamètre. Epaisseur zinc 0.65 mm.
- * Coudes.
- * Tous accessoires et toutes sujétions.

Localisation :

Toutes les descentes EP.

1.3 Recherche des fuites sur noues

Recherche et élimination des fuites sur les noues en zinc, compris nettoyage et tous travaux nécessaires afin d'avoir un ouvrage complètement étanche après coups.

* Nota : La visite sur place pour apprécier l'état des ouvrages et l'importance des travaux est obligatoire.

Localisation :

Sur l'ensemble des noues.

1.4 Révision de couverture tuiles.

Révision générale et complète des couvertures comprenant :

- * Recherche de fuites et élimination.
- * Remplacement de tuiles cassées en parties courantes.
- * Remplacement de tuiles faîtières, et tuiles de rives cassées.
- * Démoussage général, avec application produit anti-mousse au pulvérisateur, brossage et rinçage ou lavage à l'eau sous pression, et enfin, après séchage, traitement avec produit anti-mousse.
- * Protection nécessaires.
- * Nota : La visite sur place pour apprécier l'état des couvertures et l'importance des travaux à réaliser est obligatoire avant chiffrage.

Localisation :

L'ensemble de la couverture.

1.5 Nettoyage et ressuivie de cheneau encaissé et couloir de rive

Nettoyage, ressuivie et remise en état des cheneaux encaissés et couloirs de rives en zinc compris :

- * Nettoyage des cheneaux et débouchage au droit des naissances.
- * Nettoyage des couloirs de rives.
- * Recherches et réparation d'éléments défectueux compris tous travaux nécessaires afin d'avoir un ouvrage complètement étanche après coups.
- * Nota : La visite sur place pour apprécier l'état des ouvrages et l'importance des travaux à réaliser est obligatoire avant chiffrage.

Localisation :

L'ensemble des cheneaux encaissés bas de pente.
L'ensemble des couloirs de rives avec relevé sur planche de rive.

1.6 Dépose et remplacement d'une verrière en acier laqué.

Dépose et remplacement d'une verrière en profilé acier laqué teinte naturelle suivant plan de coupe architecte. Compris tous accessoires et toutes sujétions pour une finition parfaite, ainsi que la dépose de la verrière existante.

Documents de référence édités par le CSTB

- * L'ouvrage sera conforme aux documents ci-après,
- * *Homologation des systèmes de vérandas à ossatures aluminium.*
- * *Règles professionnelles Vérandas à structure aluminium (Règles SNFA, juillet 2011).*
- * *Vérandas - Entretien, maintenance (Règles SNFA, janvier 2005).*
- * *Les vérandas - Conception, construction, entretien, maintenance - En application des Règles professionnelles SNFA et du référentiel du CSTB pour l'homologation des systèmes de vérandas (Guide pratique, CSTB Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, mars 2010).*

Travaux préparatoires :

- * Protection nécessaire de tous les ouvrages existants (*à voir sur place*).
- * Sécurisation du site pendant les travaux afin de permettre le passage sans danger des utilisateurs des locaux
- * Echafaudage et tous engins de levage nécessaire pour dépose de l'existant et pose de la verrière neuve.
- * Dépose de l'ensemble de la verrière existante et de tous les habillages de façon à laisser l'ensemble des parois de la structure complètement nus et débarrassés de toutes fixations ou scellements. Rebouchage des trous si nécessaire.
- * Toutes manutentions et enlèvement des déblais aux décharges publiques.

Structure Verrière :

- * Une ossature primaire pour fixation sur la structure existant (A voir sur place)
- * Une ossature secondaire en profilés acier laqué teinte naturelle en toiture.
- * Capots, baguettes et habillages nécessaires en profilés acier laqué pour une finition parfaite.
- * Un joint au mastic polyuréthane de 1ère catégorie (label SNJF exigé) entre la structure et l'ossature acier.
- * Joints de dilatation nécessaires.
- * Joint d'étanchéité nécessaires.
- * Tous raccords nécessaires étanche avec la couverture en tuile.
- * Tous raccords nécessaires en plafond intérieur.
- * Scellements encastrés non apparents.

Vitrage en toiture :

- * Un double vitrage à Isolation Thermique Renforcée avec verre peu émissif intégré. Lame d'air ou Argon. Certification CEKAL exigée.
 - * Un verre clair feuilleté d'épaisseur à préciser sur la face extérieure.
 - * Un vide d'air de 16 mm.
 - * Un verre clair feuilleté d'épaisseur à préciser sur la face intérieure.

* Joint élastomère pour double pour vitrage.

Ensemble composé de :

- * Une toiture 1 pan formant 3 ensembles vitrées.
- * Dimension approximative : 200*200 cm environ.
- * Dimensions réelle à prendre sur place

Localisation :

En plafond du sas devant la salle des maitres.

2 TRAVAUX SUR AVANT TOIT

2.1 Remplacement de planche de rives en mauvais état.

Remplacement de planches de rives en débord de toit, compris :

- * Dépose en conservation des tuiles de rives.
- * Dépose en conservation des premiers rangs de tuiles.
- * Coupe propre de la partie pourrie.
- * Fourniture et pose de planche de rive en sapin corroyée et poncée 4 faces, identique à l'existante. prête à peindre ou à lasurer
- * Tous assemblages sur la partie conservée.
- * Repose à l'identique des premiers rangs de tuiles et des tuiles de rives.
- * Toutes manutentions pour enlèvement des déblais aux décharges publiques.
- * Nota : La visite sur place pour apprécier l'état des ouvrages et l'importance des travaux à réaliser est obligatoire avant chiffrage.

Localisation :

Certaines parties des planches de rives. ESTIMATION.

2.2 Remplacement de lambris en sous-face de débord de toit en mauvais état.

Remplacement de lambris en sous face de débord de toit, compris :

- * Coupe propre de la partie pourrie.
- * Fourniture et pose en sous-face de toiture, de lambris en sapin du Nord identique à l'existante, prêt à peindre ou à lasurer
- * Tous assemblages sur la partie conservée.
- * Toutes manutentions pour enlèvement des déblais aux décharges publiques.
- * Nota : La visite sur place pour apprécier l'état des ouvrages et l'importance des travaux à réaliser est obligatoire avant chiffrage.

Localisation :

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE THURET (63)
PROJET : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE - BÂTIMENT HISTORIQUE
ADRESSE : 63 THURET

PHASE (DCE)
DOSSIER DCE DU 30/09/2024

LOT 01 CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Certaines parties de lambris sous-face de débord de toit. ESTIMATION.

2.3 Agrandissement de débord de toit sur mur pignon.

Agrandissement de débord de toit sur mur pignon, comprenant :

- * Dépose en conservation des tuiles de rives et stockage sur place.
- * Dépose en conservation des premiers rangs de tuiles et stockage sur place.
- * Prolongement des liteaux compris, recoupe des liteaux existants sur l'emprise de 2 fermettes et fourniture et pose de liteaux neufs en tenant compte du prolongement nécessaire en débord de toiture.
- * Tous assemblages sur la partie conservée.
- * Repose à l'identique des premiers rangs de tuiles et des tuiles de rives.
- * Fourniture et pose de tuiles complémentaires nécessaires.
- * Toutes manutentions, tous accessoires et toutes sujétions pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Localisation :

Toutes les rives droites en pignons.